

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 46 (1999)
Heft: 1-2

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Edito romand

Pourquoi pas!

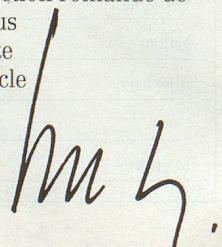
Depuis quelques semaines, Würenlos – et peut-être d'autres communes – bénéficient de patrouilles de surveillance nocturnes constituées d'incorporés à la protection civile. Pour ces volontaires, il ne s'agit pas de jouer au gendarme et au voleur. Non, il s'agit simplement de décourager la cambriole, en ouvrant l'œil et en signalant toute activité (!) suspecte. Rassurons les inquiets. Ces patrouilles ne sont pas armées. Il faut dire qu'un certain film mettant en scène des tronçonneuses interdit tout dérapage. Alors, avis aux amoureux de la nuit, promeneurs, insomniaques, aux premiers émois et autres galipettes: désormais la PCi veille. La poésie f... le camp, mais la sécurité gagne. C'est propre en ordre. A l'heure où se définit la nouvelle politique de sécurité du pays, se peaufinent les missions de la protection civile du XXI^e siècle, on peut tout de même s'interroger sur le bien-fondé de cette «nouveauté». Il est vrai que les cambriolages, déprédations et autres atteintes à la propriété sont en constante augmentation. La police ne dispose pas d'effectifs suffisants pour se livrer à de la prévention et il n'est pas question d'augmenter les effectifs pour des raisons évidentes. Alors, on ne peut que saluer ce genre d'initiative, d'autant qu'ailleurs dans le pays, des milices privées se sont déjà constituées pour surveiller des zones sensibles. En dehors du fait que cette nouvelle «mission» de la PCi pourrait être ressentie, par d'éventuels détracteurs, comme une simple justification de la nature indispensable de l'institution, on peut tout de même y voir un certain dérapage. D'autant qu'on a de la peine à percevoir le côté «formateur» dans ces opérations. La protection civile a déjà été mise à toutes les sauces. Elle est devenue, au fil des ans, une œuvre d'utilité publique, d'où la difficulté, pour beaucoup, de savoir à quoi sert réellement la protection civile. A quand des patrouilles de contractuels, de gardiens de vestiaires, voire d'escorteurs de caddies?

Vous l'aurez compris, ce ne sont que des clins d'œil que la rédaction romande de «Protection civile» vous

adresse, pour que cette dernière année du siècle vous apporte chaleur, sagesse, beauté.

Bonne année à tous.

René Mathey



Nouveau souffle

Caveau, PCi et spéléo...

La section valaisanne de l'USPC a tenu son assemblée à Chamoson. Après le retrait de Daniel Comte, elle s'est dotée d'un nouveau président, Christian Rey, et a complété son Comité avec Valérie Lamon au secrétariat et Dominique Gaillard, responsable des finances. Parmi la trentaine de membres présents, on reconnaissait David Schnyder, chef de l'OCPC, Hildebert Heinzmann, sous-directeur de l'OPFC et Michel Karlen, directeur du Centre de Grône.

RENÉ MATHEY

C'est donc avec un Comité renouvelé et au complet que Christian Rey, après avoir assumé les tâches de président, caissier et secrétaire pendant cette dernière année, entame son mandat d'élu au pas de charge.

Dans son rapport, il souligne explicitement la période de désarroi que traverse la PCi, en mettant d'emblée un point d'interrogation sur le rôle que sera amenée à jouer l'institution dans les années à venir. Le président demande à ce propos à l'OPFC de tenter de précéder les événements plutôt que de les subir. A ce sujet, Christian Rey regrette ces réformes en cascade, qui finalement ne font qu'apporter des doutes dans l'esprit des citoyens et des miliciens. En un mot comme en cent, Christian Rey constate que les problèmes des autres cantons sont similaires. Ce qui manque le plus est un vrai esprit de dialogue. On peut l'illustre en mettant en exergue ce paradoxe qui consiste à vouloir une protection rapide et efficace et à juger, dans le même temps, que la sécurité coûte trop cher. Pour lui, le défi est lancé. Il ne pourra être résolu que par des partenaires désireux de travailler ensemble.

La position «neutre» de l'association lui permet de jouer les courroies de transmission dans bon nombre de circonstances impliquant la PCi, le Service du feu, les différents acteurs de ces services et le public. Ainsi, Christian Rey pense qu'il est important que l'ensemble des communes du canton soient membres de la section valaisanne (actuellement, 75 sont membres et 30 n'en font pas partie) afin de renforcer les canaux d'échange d'information.

L'Assemblée a également conféré à Daniel Comte, en remerciements de ses huit

ans de «sacerdoce», le titre de président d'honneur.

La voix de l'OPFC

Hildebert Heinzmann n'a pas manqué de souligner que l'institution a souvent été chahutée dans l'histoire. En fin diplomate et avec la volonté de convaincre que chacun lui reconnaît, le sous-directeur de l'Office a retracé brièvement les grandes étapes de la PCi en Suisse. Il n'a pas manqué non plus l'occasion de marteler le rôle réducteur de certains médias du «dimanche» suite à la sortie du rapport Brunner, ce qui n'a pas facilité le travail de l'Office. Pourtant, point de «surplace». D'ailleurs le programme d'optimisation qui vient d'être dévoilé, et qui nécessitera sans doute une modification de la Constitution, met l'accent sur la nécessité d'associer tous les partenaires liés au domaine de la sécurité. Ce projet de «Protection de la population» est d'ailleurs le pendant de celui de «Armée XXI». La difficulté de la chose réside, entre autres, dans le fait qu'il faudra régler le problème de l'égalité de traitement de tous les intervenants, notamment sur le plan de l'indemnisation. Ce qui revient à dire, souligne Hildebert Heinzmann, que l'on a besoin de toutes les forces vives de la PCi pour mener ce projet à terme, dans les délais souhaités par le conseiller fédéral Adolf Ogi, soit pour le 21 juin prochain, date butoir de la sortie du document exposant la nouvelle politique de sécurité du pays.

Les «mots» du canton

Pour David Schnyder, il y a cinq points importants à relever en Valais. Tout d'abord le prochain rapport des chefs OPC aura lieu en février. Celui-ci sera d'autant plus important qu'il faudra décider du futur de la PCi valaisanne. D'autre part, une commission de protection civile est en création, dans laquelle les présidents des deux associations de PCi ont leur place, tout comme les trois présidents des sapeurs-pompiers, les instructeurs, etc., afin de définir de manière pragmatique le système de collaboration entre le Service du feu et la PCi. Quant au troisième point, il a trait aux contributions de remplacement qui ont été diminuées (moins 300 francs environ par place). Par cette mesure, le canton compte éliminer les petits abris et favoriser la

PHOTO: RM-INFO, PULLY.

construction des abris collectifs, ceci afin de favoriser la gestion de ceux-ci par la PCi et sans compter qu'il y a plus d'un million de francs sur les comptabilités des communes qui demeure inutilisé. Ensuite, le Valais va procéder à une diminution des Sections de sauvetage. Une première estimation chiffre le nombre de 94 à 95 au lieu des 136 prévues. Le cinquième point concerne le détachement suprarégional. L'exercice de l'année dernière a montré qu'en une heure et demie les 75% des effectifs étaient sur place. En Haut-Valais, le même exercice a montré qu'en deux heures on atteignait le chiffre de 60% des effectifs prêts à intervenir. Ces deux exercices ont été une sorte de révélation pour beaucoup. L'enseignement principal tient au fait que ce système suprarégional ait démontré toute sa valeur parce qu'il est constitué de miliciens motivés.

Tout en se félicitant des bons rapports que le canton entretient avec l'OFPC, David Schnyder a tout de même mis l'accent sur une certaine lourdeur dans l'appréciation des idées émises par le canton du Valais.

... caveau, PCi et spéléo

Quant à Didier Taccoz, municipal en charge de la PCi de Chamoson, il a rappelé que sa commune est la plus importante du Valais sur le plan viticole (426 ha). Plus de



De g. à dr.: Daniel Comte, Valérie Lamon, Christian Rey et Didier Taccoz.

120 propriétaires encaveurs sont inscrits au registre, ce qui ne représente pas loin de 70 caves. On n'aurait garde de citer le Caveau de la Bourgeoisie, administré par 40 propriétaires encaveurs, et qui est administré (... et protégé!) par le chef de l'OPC. Il vaut largement le détour.

Pour ceux qui l'ignoreraient encore, un des villages de Chamoson, St-Pierre de Clages, est devenu le «Village suisse du livre» puisqu'il attire le dernier week-end d'août plus de 20 000 visiteurs pour fêter le livre. Il faut aussi savoir qu'une bonne quinzaine

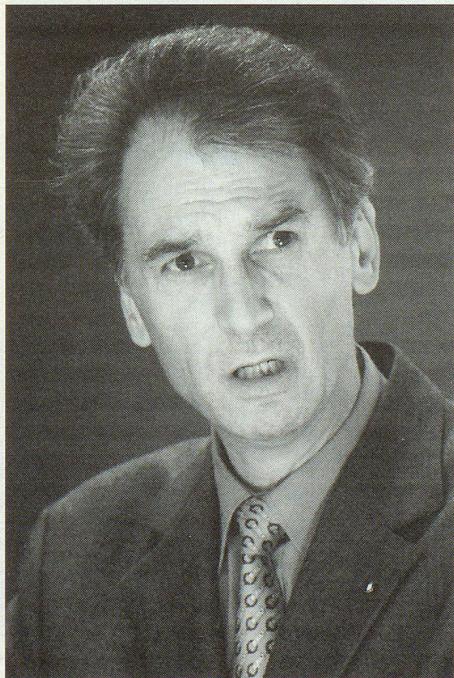
de bouquinistes sont maintenant installés à l'année. On ne peut passer sous silence le Musée suisse de spéléologie, qu'une partie des participants a visité avant l'assemblée. Ce musée, situé à Grugnay, est extraordinaire. Il offre un véritable voyage au centre de la Terre, à l'aide de documents et de maquettes animées montrant toute l'histoire de la spéléologie dans notre pays. Amoureusement entretenu, il peut aussi offrir des cours d'initiation à la géologie et programmer de véritables voyages dans le monde souterrain et ses mystères. □

Une année difficile pour l'AVPC

Sans dot, mais sans dettes

rm. Une bonne trentaine de membres ont assisté à l'assemblée ordinaire de l'AVPC. Il y a été question de l'état de l'association, ainsi que des projets de fusion avec l'Association cantonale vaudoise des cadres supérieurs. En seconde partie, Olivier Durnat, chef du Service de la sécurité civile et militaire, s'est exprimé sur la politique de sécurité du canton.

Pour illustrer l'année écoulée, Christiane Langenberger, présidente de l'AVPC, revient sur l'épisode malheureux qui a vu une trésorière indélicate piller littéralement les comptes de l'association. A la même époque, l'AVPC s'est préoccupée de son avenir, en envisageant et en entamant des discussions avec l'ACVCS dans le des-



Olivier Durnat, chef du Service de la sécurité civile et militaire.

sein de fusionner, tant il paraissait évident que la complémentarité serait profitable à tous.

De son côté, l'ACVCS a eu un changement à la tête de l'association, ce qui a provoqué un léger retard dans les entretiens. Il n'empêche, poursuit Christiane Langenberger, que trois membres de l'ACVCS ont tout de même planché sur une révision des statuts, dans le but de trouver une solution conduisant à la fusion des deux associations. L'idée actuelle, sous réserve bien sûr d'une étude plus approfondie, va en direction d'une association plus large, orientée sécurité et non plus seulement protection civile, ce qui permettrait d'y associer par exemple les régions et de laisser la porte ouverte à d'autres associations désireuses de partager des réflexions communes (samaritains, sapeurs-pompiers, etc.). Aujourd'hui, il semble possible d'envisager une fusion pour le mois de février ou mars 1999.

Pour Christiane Langenberger, qui dit fusion dit aussi absorption financière, compte tenu d'un litige portant sur un

PHOTOS: RMINFO, PULLY



Christiane Langenberger et Louis Rochat, préfet de la Vallée de Joux.

désaccord quant au nombre de membres figurant sur le rôle de l'USPC et celui avancé par l'AVPC. Il était donc nécessaire de faire une analyse très sérieuse de la situation. Un arriéré de cotisation de 15 000 francs, datant de l'époque citée plus haut, n'avait pu être honoré à cause précisément de l'escroquerie dont a été victime l'AVPC. Le différend qui subsiste encore devrait trouver une solution dans un proche avenir, permettant ainsi à l'AVPC de se présenter pour un mariage sans dot, mais sans dettes.

La situation s'est également alourdie en regard de la mise en application de la réforme 95, dont la diminution d'effectifs et la crise financière touchant le canton et les communes a causé un nombre important de démissions, a conclu Christiane Langenberger.

Politique de sécurité du canton de Vaud

Pour Olivier Durgnat, une définition de la sécurité est chose fort difficile. Pourtant, un sondage effectué en 1995 par l'EPFZ permet encore aujourd'hui de se faire une idée de ce que les Suisses associent au terme de sécurité. En premier lieu apparaissent des notions touchant à la sécurité liée à l'environnement personnel et familial et en second lieu seulement celles qui touchent la société et l'Etat. La mise en relation de différents paramètres montre que la population conserve une notion essentiellement défensive de la sécurité de

l'Etat. Finalement, les Suisses sont peu conscients des liens entre la sécurité personnelle et celle de l'Etat.

Pour Olivier Durgnat, on peut constater que la nouvelle politique de sécurité introduit deux nouveaux accents essentiels. D'une part, on confirme la protection des bases d'existence de la population et d'autre part, on insiste sur la contribution à la stabilité internationale. C'est ainsi que ces nouveaux accents prennent largement le pas sur la notion purement militaire de la défense.

Tous les principes évoqués ci-dessus sont repris dans le canton de Vaud, dans la mesure, souligne Olivier Durgnat, où ils sont de la compétence cantonale. Celui-ci se préoccupe plus particulièrement de la population et de ses bases d'existence. On remarque, comme le dit l'amiral Landsaat, que la menace stable est remplacée par la stabilité menacée et que la guerre entre Etats a fait place à des guerres interétatiques, comme on peut le remarquer dans l'ancienne Yougoslavie. Autre fait intéressant, les systèmes de défense sont remplacés par des systèmes de sécurité.

C'est donc à la police cantonale, qui compte un effectif de 900 personnes, appuyée par les forces de police municipale (environ 1000 personnes), qu'il appartient de veiller à la sécurité immédiate, poursuit Olivier Durgnat, ou encore de proximité, du citoyen et du pays. C'est ainsi que la police cantonale ne cesse de se réorganiser pour apporter une réponse adéquate aux attentes de la population.

C'est d'ailleurs dans ce sens que va le projet de police 2000 qui devrait permettre une meilleure adéquation des ressources et des moyens pour un moindre coût. Le Service de défense incendie est également occupé à une réorganisation dans le canton. Elle va dans le sens d'une recherche intercommunale qui devrait permettre de réduire le nombre de corps de sapeurs-pompiers. Dans le canton, on compte aujourd'hui pour nos 385 communes quelque 374 corps de pompiers, 14 899 sapeurs-pompiers qui sont répartis dans 24 centres de renfort. Pour Olivier Durgnat, cet état de fait mérite bien une réorganisation dans tous les sens du terme. Quant à la protection civile et dans le cadre de la réorganisation des Services de l'Etat, rappelle Olivier Durgnat, le Conseil d'Etat a décidé de fusionner les Services des affaires militaires et de la PCi. Il envisageait d'y adjoindre le SDIS, mais il l'a finalement laissé au sein de l'ECA. L'objectif était de réunir sous le même toit tous les partenaires liés à la sécurité de la population, mais hors forces de police. Olivier Durgnat aurait souhaité, quant à lui, que la Défense civile actuellement rattachée à la police cantonale soit également intégrée dans ce nouveau service. Ce n'est sans doute que partie remise. Cela dit, poursuit Olivier Durgnat, il y a trop peu de recul pour dresser un bilan de l'action de ce service. Ce n'est qu'au printemps prochain qu'un rapport circonstancié, contenant une analyse de situation et des vues prospectives, sera déposé sur le bureau du chef de Département.

Un autre élément de la politique de sécurité du canton dont on parle moins, mais qui existe, ce sont les forces militaires. Il ne faut pas oublier que l'Etat dispose de troupes cantonales qui peuvent être mises sur pied par simple avis au Conseil fédéral jusqu'à hauteur d'un bataillon. Un plus grand nombre de militaires ou une durée plus longue nécessitent un accord du Conseil fédéral ou des Chambres. Ces troupes sont régies par quatre ordonnances fédérales sorties cette année. Et c'est d'ailleurs en application de l'une d'elles, souligne Olivier Durgnat (l'OPPB), que le régiment 15 a été mis sur pied, en appui de l'ODR, pour la gestion de camps d'accueil pour requérants d'asile. N'oublions pas non plus le bataillon de sauvetage 8 qui pourrait venir en appui des sapeurs-pompiers et/ou de la PCi en cas de sécurité extraordinaire.

Pour éviter toute dissonance dans l'organisation des secours en cas de catastrophe, et notamment les problèmes de coordination de la conduite, le plan ORCA est en phase de réexamen. Cette étude devrait être réalisée en 1999. □

Fuite de gaz**Explosion au Moulinet**

rm. Une explosion due vraisemblablement à une fuite de gaz a littéralement soufflé un ancien moulin, le Moulinet, situé sur le territoire de la commune de Vufflens-la-Ville. Bien que sérieusement blessé, le couple habitant les lieux a été littéralement éjecté par la fenêtre de la chambre à coucher. C'est un tas de gravas, sur lequel ils sont retombés, qui leur a probablement sauvé la vie.

C'est sur le coup de 4 h 20 du matin qu'une bonne partie des habitants de Vufflens-la-Ville a été tirée de son sommeil par une forte explosion. En se rendant immédiatement sur les lieux, Patrik Farjon, technicien communal, a constaté que la moitié du moulin n'était plus qu'un monceau de décombres bouchant la route, rendant l'accès difficile. Une partie de la poutre coupait la voie de chemin de fer située à 20 mètres de la maison. De plus, afin de permettre l'arrivée des premiers secours, et évacuer les deux personnes blessées, il a fallu aussitôt saler la route. A cause de l'odeur et d'une vision assez curieuse de flammes semblant jaillir des pierres, le soupçon s'est tout de suite porté sur une fuite de gaz. Mais comble d'ironie, le Moulinet n'était pas relié au réseau. Ce n'est que plus tard que les techniciens du gaz ont découvert qu'une vanne passant sous la chaussée, à proximité immédiate de la maison, était vraisemblablement

endommagée et que le gaz s'était infiltré d'abord dans la terre pour se répandre ensuite dans les sous-sols de la maison.

Pompiers et PCi se relaient

Très rapidement sur place, les sapeurs-pompiers ont réussi à éteindre un début d'incendie et pris les précautions d'usage pour éviter toute explosion supplémentaire. Avec l'aide d'une équipe des CFF, il a fallu aussi dégager les voies et rétablir le courant sur cette ligne très fréquentée (ligne Lausanne–Vallorbe). On frémît à l'idée de ce qui aurait pu se passer dans la matinée lorsque la circulation des trains est normale. Devant l'ampleur des décom-

bres jonchant la route et les champs avoisinants et craignant que des restes de murs et l'arrière du moulin ne s'écroulent, il a été décidé de faire appel à la PCi de Cossonay. Un trax a été dépêché sur les lieux afin de dégager la route.

Ce sont donc une vingtaine d'hommes de la section de sauvetage de l'ORPC de Cossonay qui ont pris le relais des pompiers, pour aider à l'évacuation des débris et pour assurer une permanence sur place pendant le week-end.

Circonstance malheureuse, ce jeune couple venait de refaire l'intérieur de la maison dont le charme des lieux et de son histoire ne le disputait en rien à sa situation entre route et Venoge. Un rêve brisé. □



C'est à proximité de la carcasse de voiture que la jeune femme a été retrouvée.



Les déchets ont été projetés à plus de cent mètres.



Au premier plan on distingue le tuyau surmonté de la vanne coupable de la fuite de gaz.

PHOTOS: RMINFO, PULLY

Les pompiers et la PCI à la fête

Revue quadriennale

rm. S'il y a une tradition fortement ancrée dans la capitale vaudoise, c'est bien la revue des sapeurs-pompiers. Depuis fort longtemps, ceux-ci entretiennent des liens quasi affectifs avec la population. Pour le commandant Cachin, c'est aussi l'occasion de présenter les moyens dont il dispose pour assurer la sécurité des citoyens.

Tout le centre ville, de la place Pépinet à la Riponne, était occupé par l'ensemble du corps professionnel et les volontaires du



Ces panneaux, présents lors de l'accident de la Gare de Lausanne, en ont fait frémir plus d'un...



Place Centrale, un chantier commun pour les sapeurs-pompiers et la PCI.



Le corps lausannois intervient aussi sur les voies.



Les moyens des uns au service des autres...



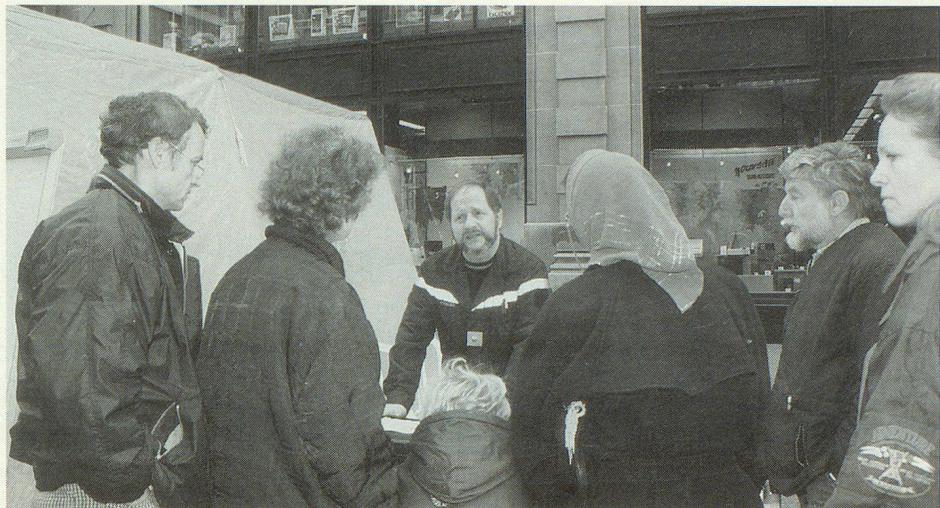
Retour d'un voyage à 35 mètres impressionnant.

SIS lausannois. Pour la première fois depuis que le Service du feu a intégré la PCI lausannoise, la population a pu voir «à l'œuvre» l'ensemble des moyens dont la ville dispose pour sa protection.

Une vingtaine de chantiers permettaient au citoyen de se faire une idée de ce que le mot apparemment simple de sécurité signifie vraiment.

Attractions, démonstration et autres stands d'informations ont aussi permis à chacun de se rendre compte que les secours ne s'improvisent pas. Plusieurs milliers de Lausannois ont pu ainsi poser des questions, échanger et remercier tous ceux qui œuvrent, parfois dans l'ombre, à leur venir en aide, le cas échéant.

Mais laissons parler les images, tout simplement. □



Le Dr Rollier a été assailli de questions touchant à l'environnement.



Le charme n'exclut pas le maniement de la cisaille à découper.



Du côté de la Riponne, les anciens sont de sortie.

Le bilan de la Sécurité civile

Fin d'année à Berne

rm. Pour la direction de la Sécurité civile genevoise, le rapport annuel réunissant les chefs OPC et ceux des détachements cantonaux de spécialistes est une occasion de faire le point sur les travaux en cours et de fixer les objectifs et le calendrier du futur. Ce rendez-vous est d'autant plus important qu'il s'inscrit dans la volonté des autorités de développer la complémentarité des moyens dans la prévention, la formation et l'intervention.

Dans son rapport, Philippe Wassmer se plaît à observer que le train de mesures adopté récemment par le Conseil fédéral va largement dans le sens de la démarche genevoise entreprise dès 1993.

Plus concrètement, vu sous l'angle des organisations de PCI, le canton avait anticipé les mesures d'optimisation décrétées par l'OFPC en freinant, voire en arrêtant les rapports d'incorporation, afin de ne pas se trouver en surchauffe d'effectif. Décision finalement en parfaite conformité des mesures entrant en vigueur dès le 1^{er} janvier 1999.

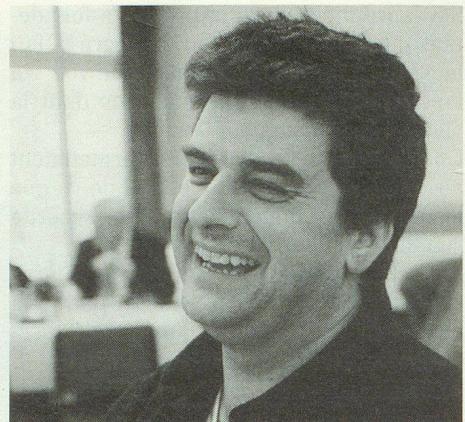
Et puis, face à la future nouvelle politique de sécurité de la Suisse, une analyse critique montrait que le maintien d'un grand

nombre de sections de sauvetage ne se justifiait plus. Cela signifie que pour le canton, le nombre de sections de sauvetage passera de 201 à 128, d'où une réelle économie en ressources humaines et en matériel.

A relever encore, au chapitre de l'instruction, qu'ont débuté une série d'exercices de collaboration pratique avec les corps de sapeurs-pompiers. Trois OPC (Ville de Genève, Lac et Cressy) ont ainsi testé le concept «Partenario» à Richelien et à Epeisses. Riches en enseignements pratiques, ces exercices ont aussi permis un rapprochement bienvenu entre les chefs et les hommes des formations communales du feu et de la protection civile. On ne saurait



De g. à dr.: Christian Zbinden, commandant de l'ER des trp de sauv, Robert Cramer, conseiller d'Etat et Pierre Kyburz, président de l'AGPC.



Antoni Perez de Tuleda, chef du détachement d'intervention psychologique lors du drame du vol SR 111.

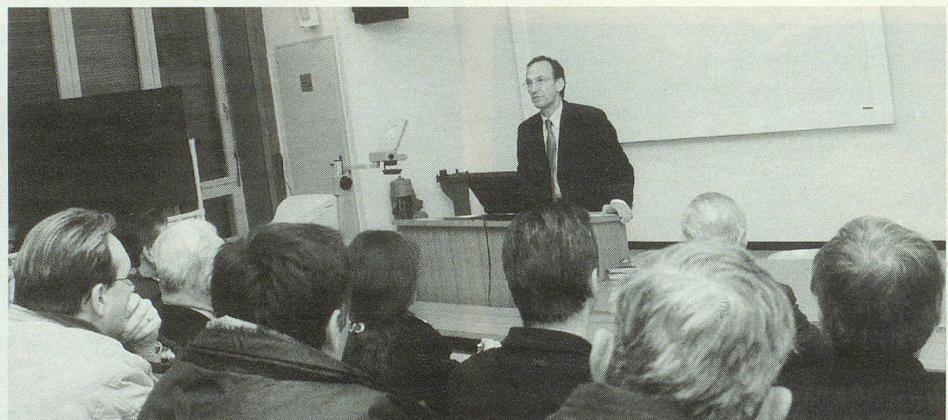
passer sous silence le différend qui a opposé le canton et l'OFPC et qui a débouché sur un moratoire pour ce qui est de la formation des généralistes. Un dialogue constructif, poursuit Philippe Wassmer, a permis la conclusion d'une convention qui stipule que le canton devient une organisation test d'une nouvelle forme d'application des prescriptions en matière d'instruction.

Nouvelles du front

Plusieurs exercices d'alarme ont eu lieu pour les formations de sauvetage, couplé avec celles de logistique et de la section des chiens, le détachement sanitaire mobile, l'assistance et le groupe d'intervention psychologique.

Durant le deuxième semestre, l'annonce d'une restructuration des formations rapidement engageables a quelque peu bousculé le calendrier d'instruction. Différentes réunions avec les cadres ont eu lieu pour la mise en place d'une nouvelle articulation des détachements tenant compte d'une évaluation plus fine des risques en regard de l'ensemble des moyens de tous les partenaires des services de secours.

Début septembre, poursuit Philippe Wassmer, le drame du crash du vol SR 111 plongea le groupe d'intervention des psychologues dans une cinétique éprouvante, mais combien réaliste. Dans cette action, engagée selon l'organisation ISIS, les membres de cette formation ont été happés dès les premières minutes du drame et mis sous pression pendant cinq jours, dont plusieurs sur les lieux mêmes de la catastrophe. Aujourd'hui encore, le GIPSY assure un suivi post-traumatique à l'endroit de plusieurs proches des victimes. D'ailleurs, le chef de détachement du GIPSY, Antoni Perez de Tuleda, a présenté un rapport détaillé de l'intervention de la cellule. Il en ressort un capital expérience inégalable, doublé d'un sentiment



Philippe Wassmer: «... Les principales mesures d'optimisation issues de l'OFPC vont dans le sens de la démarche genevoise entreprise dès 1993.

de partage authentique avec des familles souvent désemparées mais reconnaissantes de ce soutien efficace et pudique. Selon Antoni Perez de Tuleda, on ne peut certainement pas en dire autant en ce qui concerne l'attitude de certains membres de Swissair, qui ont parfois confondu accompagnement et récupération.

Enfin, dès septembre, ajoute Philippe Wassmer, la douloureuse démarche des demandeurs d'asile a touché de plein fouet la protection civile. Il a fallu faire face: «Qu'il me soit permis de remercier, ici, tout spécialement l'organisation de protection civile de la Ville de Genève, qui a eu le courage de prendre des initiatives humanitaires, n'attendant pas le règlement de querelles administratives.»

Bilan et souhaits du président

Lors de son intervention, le conseiller d'Etat Robert Cramer a tenu à souligner quelques événements. Revenant sur le drame du vol SR 111, Robert Cramer relève que la PCI a su montrer qu'elle était immédiatement mobilisable et qu'elle avait la capacité de répondre à cette situation.

D'autant que pour la population ce genre d'intervention n'est pas typique de la protection civile. Et puis, à la demande du Conseil d'Etat, la PCI est engagée sur le front douloureux des réfugiés. C'est ainsi que la PCI de la Ville de Genève recueille, tous les jours, les prérequérants d'asile et l'organisation cantonale assume la tâche d'abriter les requérants enregistrés. Robert Cramer s'est encore félicité, à la faveur du bras de fer qui a opposé le canton à l'OFPC, «... que les autorités fédérales reconnaissent l'originalité et l'utilité pour notre pays de la perception que nous avons à Genève de la protection civile et qu'elles estiment que notre canton doit être considéré comme une forme de site pilote...». Enfin, parlant du processus d'intégration des différents composants de la Sécurité civile, Robert Cramer souligne que le but premier est celui du service à la population. Les citoyens doivent pouvoir bénéficier d'une meilleure coordination en cas de sinistre, de tout ce qui existe en matière de secours dans ce canton et sous un commandement unique. C'est la garantie d'une meilleure efficacité à un coût certainement moindre. □

C'est parti...

Rapport cantonal des régions vaudoises

rm. C'est la première fois, depuis la mise en œuvre de la régionalisation et de son rattachement au Service de la sécurité civile et militaire, que l'Office cantonal organisait un rapport des offices régionaux. L'occasion de faire le point sur l'état d'avancement de l'organisation des régions vaudoises. Un des premiers bienfaits de ce regroupement: le flux mutuel d'information passe infiniment plus rapidement et plus efficacement entre les 18 régions constituées (sur un total de 21) qu'avec les 385 communes du canton.

Le directeur de l'Office cantonal, Michel Buttin, s'est réjoui de voir que le Vaudois, dont le démarrage est parfois circonspect, sinon un peu lent, a pris un bon départ. En témoigne d'ailleurs la cinquantaine de personnes présentes (présidents de commissions régionales, autorités communales, chefs ORPC nommés ou en phase de l'être et différentes personnalités).

Avec un brin d'ironie, Michel Buttin parle de la PCi comme une affaire qui «tourne» mais dont un des grands bienfaits est qu'elle ne vous laisse pas vraiment le temps de se figer dans les habitudes. Après les grands rappels des modifications intervenant au plan fédéral dès le 1^{er} janvier 1999, Michel Buttin passe en revue les nouveautés vaudoises. D'une manière générale, et conformément aux vœux de l'OFPC, le nombre de sections de sauvetage collera plus aux besoins réels. Il ne tiendra plus compte du nombre de régions. Le canton de Vaud dispose, sur le papier, de 308 sections de sauvetage dont 102 avec un équipement supplémentaire. Il s'agit donc de revoir le nombre de sections ne disposant pas de cet équipement. Ce point précis a retenu l'attention et une adhésion très large du monde politique ainsi que, par exemple, des sapeurs-pompiers.

Nouveaux effectifs

En ce qui concerne les effectifs vaudois, on estime aujourd'hui que le 1% de la population (environ 6000 personnes) fera partie de l'épine dorsale de la PCi vaudoise et les 3,5% (environ 19 000) dans les généralistes; 4% serviront de réserve. Au terme d'un certain nombre de qualifications, les personnes incorporées dans l'épine dor-

sale (les généralistes et les spécialistes) pourront suivre un cours de cadre ou être intégrées parmi les spécialistes. Ce nouveau découpage correspond à un niveau de population d'environ 600 000 personnes, dont 50 000 pourront être incorporées selon le découpage expliqué.

Dans l'épine dorsale, au niveau de l'intervention, on va trouver des personnes orientées protection de la population, soit des chefs d'îlots, des formations sanitaires, transmission, logistique, etc. Même composition d'ailleurs pour les formations d'intervention rapide.

Il est tout aussi important de savoir que les réflexions menées par la Commission Schmid concernant plus spécifiquement la protection de la population 200X vont beaucoup plus loin que la seule PCi. En effet, poursuit Michel Buttin, l'idée est de comprendre comment on peut constituer et gérer une «protection de la population». Quant à la répartition des tâches, Michel Buttin précise que l'on peut penser que la Confédération ne sera plus qu'un organe émettant des directives (avec un retrait financier à la clé), des ordonnances, et que ce sont les cantons qui seront chargés de la mise en place de ce nouveau concept de «protection de la population».

Découpage des régions

Quelques informations concernant le découpage des régions sont données par Pierre Spahr. Trois régions sont encore en phase de constitution, soit: Lausanne-Ouest, Orbe et Yverdon. Toutes les autres régions sont constituées (18) même s'il manque encore, ici ou là, quelques nominations de type opératif.

Sur Lausanne-Ouest, les sept communes qui la constituent ont demandé au Conseil d'Etat de mettre en place une structure de substitution. Cet artifice permettra sans doute une constitution officielle dès février. Pour Yverdon, même si cinq communes n'ont pas accepté le projet de convention, le Conseil d'Etat constatant ce cas de carence a d'abord approuvé les statuts. Ainsi, l'Assemblée constitutive devrait aussi avoir lieu en février. Pour Orbe, ce sont deux communes qui n'ont pas encore soumis les statuts devant leurs conseils. Il est possible que là aussi on se trouve devant un cas de carence, puisque plusieurs communes n'accepteront pas les statuts. Là encore le Conseil d'Etat fera le constat qui s'impose et l'Assemblée constitutive devrait avoir lieu en mars prochain.

Pierre Spahr a encore évoqué quelques points touchant au Service sanitaire. Face à ce qu'il faut bien appeler un serpent de mer, il a été rappelé que c'est au canton qu'appartient de définir le profil que doit

avoir le Service sanitaire pour répondre aux cas de catastrophe et autres cas d'urgence.

Cellule psychologique

Beaucoup de travail et d'analyse pour ce projet de cellule, animé par le Dr Méan. Jusqu'à l'accident du vol SR 111, peu de réalisations concrètes. Genève, qui dispose déjà d'une telle cellule opérationnelle, a démontré qu'elle n'était pas inutile. Cette intervention pratique a été faite avec l'appui de Swissair. Pourtant une certaine collaboration a ainsi pu naître puisque quelques familles vaudoises ont été prises en charge par la cellule vaudoise naissante.

L'idée de l'Office cantonal est maintenant de mettre en place, dans chaque région, un préposé à l'information. D'ici à la fin de l'année, chaque région devra désigner son délégué à l'information afin que le cours préparé par le canton en l'an 2000 puisse avoir lieu.

Centres d'instruction

Pierre Spahr fait un rapide tour d'horizon des décisions prises par le Conseil d'Etat concernant les Centres régionaux d'instruction. La restitution des subventions cantonales, versées au titre de participation aux différentes constructions, ne sera pas demandée aux communes. Par contre, les subventions versées au titre d'acquisition de terrain devront être restituées. Ces différentes décisions sont conformes à celles qui sont prises par la Confédération pour les cas de changement d'affectation avant le 1^{er} janvier 2001. Il n'en reste pas moins vrai que les centres devront trouver une autre affectation, notamment Aubonne et Villeneuve. Il n'est pas certain que le personnel actuel puisse trouver un autre emploi, que ce soit au Centre de Gollion où dans un autre service de l'Etat. Pour le Centre de Montheron (Lausanne), un arrangement a été trouvé avec les sapeurs-pompiers qui l'utiliseront pour leurs propres besoins.

Réseau informatique

Tout le système informatique a été repensé. Plusieurs régions disposent déjà d'une liaison et peuvent échanger des informations sous forme de messages. Sous peu démarrera la phase d'échange de données, entre régions et entre les régions et l'Office cantonal.

Il s'agit maintenant de créer les tableaux de bord nécessaires à la gestion de l'ensemble du système d'information et de ceux qui correspondent aux besoins des différentes régions. Cette phase finale vient de démarrer.